



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 27.12.2023

Visible par le public jusqu'au: 27.12.2026

Numéro de publication: AB02-0000014876

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail ETA SA Manufacture Horlogère Suisse Parc Industriel des Sociétés de Production de Swatch Group

Organisation concernée:

ETA SA Manufacture Horlogère Suisse Parc Industriel des Sociétés de Production de
Swatch Group
CHE-105.963.449
Rue du Temps 8
2926 Boncourt

Type d'autorisation:

Permis de travail en continu atypique (sans alternance)

art. 24 de la loi sur le travail (LTr), art. 39 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 23-005846

N° d'établissement: 83586541

Pan d'entreprise: Sistem51 : Production & Assemblage T0/T1/T2, Assurance Qualité,
Service technique, Logistique interne, production Ebauches

Personnel: 150 H

Validité: 01.02.2024 – 08.05.2026

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: JU

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO,

Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36,
3003 Berne (tél. 058 462 29 48).